

BILAN DES RÉFORMES BLANQUER : TOUT EST À RECONSTRUIRE

Après cinq années de ministère, Jean-Michel Blanquer laisse derrière lui un Lycée désorganisé, des professeurs exténués et encore plus paupérisés, un Baccalauréat dévalué, une procédure de réinscription dans l'enseignement supérieur opaque et inadaptée. Son départ a été accueilli avec soulagement. Mais il y a fort à craindre que son successeur, qui a déclaré son intention de ne pas revenir sur les dernières réformes, déroge à son tour. Un changement de nom ne fait pas un changement de politique.

BACCALAURÉAT POTEMKINE

Les professeurs ont pu voir, lors de cette session 2022, ce que la réforme Blanquer a fait du Baccalauréat.

D'une part, les correcteurs des épreuves de spécialité ont constaté avec stupéfaction que leurs moyennes avaient fait l'objet, à leur insu, d'un redressement statistique¹. Des commissions opaques ont relevé les notes « à la louche », parfois jusqu'à deux points, au mépris du travail des correcteurs et de celui des candidats. De toute évidence, cette « harmonisation » n'a strictement rien à voir avec le travail que les correcteurs accomplissent chaque année lors des réunions du même nom. Les professeurs de philosophie le savent bien : « harmoniser » les notes, ce n'est pas les égaliser pour qu'elles soient conformes à une moyenne imposée d'en haut, mais procéder à la lecture attentive des copies pour vérifier, dans un souci d'équité, que les seuils de notes s'accordent d'un correcteur à l'autre.

D'autre part, un épais brouillard a entouré la tenue des jurys de délibération. Malgré ses efforts, l'APPEP n'a pu le dissiper. Il a été impossible d'obtenir des informations claires à propos de leur déroulement et de leur composition. Aussi invitons-nous les professeurs de philosophie qui y ont siégé à renseigner l'enquête qu'elle soumet, comme tous les ans, à l'ensemble de la profession. Leur témoignage sera précieux.

De toute évidence, les procédures qui présidaient jusqu'alors à la délivrance du Baccalauréat (affectation des correcteurs à un centre d'examen, travail collégial d'harmonisation des notes, délibérations fondées sur la lecture des livrets des candidats dont les correcteurs ont évalué les copies) et qui garantissaient sa valeur institutionnelle ont été bouleversées. Le ministère s'ingénie à préserver le décor. Mais il est de carton-pâte. Loin d'avoir « remusclé » le Baccalauréat comme il en avait affiché l'intention, Jean-Michel Blanquer a précipité sa dévaluation.

1. <https://www.appep.net/corrections-du-baccalaureat-non-au-tripatouillage-des-notes> et *infra* p. 87.

Le nouveau Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, entend réaffirmer « le rôle irremplaçable [des professeurs] dans l'instruction et l'élévation de nos élèves »². Il faudrait, pour cela, commencer par mettre fin à ces pratiques qui déposent les professeurs de leur évaluation, et qui élèvent, aussi artificiellement qu'arbitrairement, les notes des candidats.

*REDÉFINIR, DE TOUTE URGENCE ET PAR PROVISION,
LA SPÉCIALITÉ « HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE »*

L'APPEP a organisé le 20 juin dernier une réunion en visioconférence sur HLP³. Le nombre élevé de participants montre qu'il était temps d'échanger à propos de ce nouvel enseignement et d'en dresser le bilan. Celui-ci est pour le moins mitigé. Si des collègues éprouvent du plaisir à enseigner la philosophie dans le cadre de cette spécialité, c'est parce qu'ils bénéficient, jusqu'à maintenant, d'une certaine liberté. Leur collaboration avec leur collègue de Lettres n'est pas encore surveillée par l'administration, ni imposée par l'Inspection, du moins à notre connaissance. C'est bien souvent, aussi, en dépit d'un programme dont le contenu et les attendus sont jugés vagues et confus. Mais c'est, surtout, en dépit d'une épreuve à tous égards inappropriée. Les correcteurs ont pu, pour la première fois cette année, la juger sur pièce. Les sujets proposés aux candidats ont déconcerté. La teneur des copies a confirmé à quel point cette épreuve mal conçue favorise la dispersion et empêche les candidats de traiter les deux questions de manière méthodique et approfondie. Les échanges auxquels ont donné lieu les réunions d'entente montrent la difficulté à s'accorder sur ce que nous sommes en droit d'exiger, et même d'attendre, des candidats. En l'état, il paraît impossible d'évaluer cette épreuve avec sérénité, ni avec la rigueur et l'équité qui leur sont dues.

Cette réunion a, par conséquent, conforté la demande d'une redéfinition de l'épreuve formulée par l'Assemblée générale de l'APPEP le 21 mai dernier⁴. Pour que les élèves n'aient pas à se préparer, pendant l'année, à des exercices différents de ceux qu'ils préparent en vue de l'épreuve de philosophie de tronc commun, pour que les candidats puissent, le jour de l'épreuve d'HLP, faire leurs preuves sans précipitation, il faut leur demander d'expliquer en quatre heures un texte littéraire ou philosophique, tiré au sort ou bien laissé à leur libre choix.

Malgré le rappel opportun, par les groupes de Lettres et de Philosophie de l'IGÉSR, de la distinction des deux disciplines⁵, nos collègues redoutent, à raison, leur fusion, et la dissolution de l'enseignement de la philosophie dans une vague culture générale. De fait, le programme d'HLP n'est pas un programme spécifiquement philosophique. Il porte sur des thèmes historiquement situés, dont la maîtrise nécessite une érudition inaccessible à la grande majorité des élèves. Les professeurs de philosophie savent d'expérience que l'analyse des notions communes constitue la meilleure initiation à la philosophie. Outre l'épreuve, c'est donc le programme d'HLP qu'il convient de redéfinir. Le programme de philosophie doit être séparé du programme de littérature et devenir un programme de notions.

2. « Message aux professeurs » du 27 juin 2022.

3. <https://www.appep.net/compte-rendu-de-la-reunion-du-20-juin-2022-sur-hlp>

4. <https://www.appep.net/motions-adoptees-par-lassemblee-generale-de-lappep-2> et *infra* p. 75.

5. https://www.appep.net/mat/2020/01/HLP_Recommandations.pdf

« LA PERSPECTIVE DE MENER UNE VIE INTELLECTUELLE ÉPANOUISSANTE » ?

La crise du recrutement qui affecte différentes disciplines, et qui a amené le rectorat de Versailles à recourir à un pitoyable « *job dating* », épargne encore la nôtre. Le Capes et l'agrégation de philosophie figurent parmi les concours les plus sélectifs. Mais il ne faudrait pas se réjouir trop vite. Les enquêtes réalisées par l'APPEP témoignent du désarroi dans lequel les dernières réformes ont jeté les professeurs et de la démoralisation qui les guette. Leurs services se sont fragmentés, les effectifs se sont alourdis. Les professeurs de philosophie sont devenus des machines à corriger. L'isolement de l'épreuve la fait apparaître comme une sorte de folklore dépourvu d'enjeu. Ils ont pu constater, du reste, la grande démobilisation de leurs élèves après le passage des épreuves de spécialité.

Cette démoralisation s'explique, entre autres causes, par la disparition de la terminale littéraire. Celle-ci offrait aux professeurs de philosophie la perspective d'un enseignement approfondi et d'un service moins lourd. Elle leur donnait le loisir de préparer leur cours, et de le déployer, sur toute une année, dans sa cohérence et son unité. Elle leur donnait aussi la satisfaction de voir les élèves progresser, grâce au cadre structurant que leur offraient les huit heures hebdomadaires de philosophie.

« Un candidat peut nourrir la perspective de mener une vie intellectuelle épanouissante en étant professeur de philosophie »⁶, déclarait, dans une récente interview, le Doyen du groupe Philosophie de l'Inspection générale. On ne rappellera jamais assez la nature intellectuelle de notre métier. Mais il faut aussi souligner combien celle-ci est déniée par l'institution elle-même, qui réduit le professeur à n'être qu'une « courroie de transmission » entre les élèves et les « ressources pédagogiques » disponibles sur internet. Chacun jugera, à l'aune de son expérience de professeur, s'il peut encore mener cette « vie intellectuelle épanouissante », dans un contexte d'affaiblissement sans précédent de l'enseignement de la philosophie. En tout état de cause, l'APPEP ne relâchera pas ses efforts pour redonner à celui-ci la place qui lui revient au Lycée.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE

Après huit années passées à la présidence de l'APPEP, Nicolas Franck a décidé de passer le témoin. En m'élisant à sa succession, le Bureau de notre Association m'a témoigné sa confiance. Il serait trop long d'énumérer tout ce que Nicolas Franck a accompli pendant sa mandature et ce que nous devons à son inépuisable énergie, son discernement et sa ténacité. Que cet éditorial soit l'occasion d'exprimer, au nom du Bureau et des adhérents de l'APPEP, ma gratitude et ma reconnaissance pour le travail titanesque qu'il a réalisé.

Marie Perret
Présidente de l'APPEP
30 juin 2022

6. « Le niveau des enseignants, une inquiétude qui monte », par Violaine Morin, *Le Monde*, 1^{er} juin 2022.